

Décision portant nomination de Mme Aurélie Watilliaux aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS (ACMO)

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la convention d'application du contrat quadriennal conclu avec l'université Pierre et Marie Curie le 22/03/2010, portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7102 ;

Vu la décision n° 08A012DSI du 19/12/2008 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7102 intitulée Neurobiologie des processus adaptatifs, dont le directeur est monsieur Jean Mariani ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 16/06/2011;

Considérant que Mme Aurélie Watilliaux a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord les 7-8 et 9 novembre 2011 et les 1-2 et 5 décembre 2011 ;

Article 1^{er}

Mme Aurélie Watilliaux, ingénieur d'études, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n°7102, à compter du 06/12/2011.

Mme Aurélie Watilliaux exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Aurélie Watilliaux est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 30/01/2012

Le directeur de l'unité
Jean Mariani

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges

Visa du Président de l'université Pierre et Marie Curie
Maurice Renard